

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2014

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur CARLUCCI Sylvain, Maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal présents.

Le conseil Municipal autorise le maire à engager, liquider, mandater les dépenses d'investissements 2014, dans la limite du quart des crédits ouvert au budget 2013.

La P.F.R est mise en place à la Mairie de Brignancourt.